



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le 26 octobre 2020 à 18h30 sur Zoom

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 19h00

Proposition 0.2 : Qu'Amanda et Julien assurent respectivement l'animation et la prise de notes de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
1. Devoir
2. Alain
3. Académique
 - 3.1. Dossier - Nouvelle procédures

- 3.2. Cas-002
- 4. Ressources psychologiques - Covid
- 5. Sociopolitique
 - 5.1. Dossier - Forum jeunesse Île de Montréal
 - 5.2. Transition Énergétique Québec
- 6. Résolution de conseil exécutif
- 7. Liens SVE
- 8. S&R et structure de financement
- 9. Un mois pour moi
- 10. CVE
- 11. Procédures de fermeture
 - 11.1. Varia
 - 11.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Devoir

Proposition privilégiée : Que l'on mette en dépôt le point 1 Devoir jusqu'à la semaine prochaine, le 2 novembre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Alain

La prochaine réunion de la convention collective devrait être autour de la mi-novembre.

Proposition 2.1 : Que le comité "patronal" de négociation de la convention collective soit composé d'Amanda Masson et Roxanne Gallant.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Académique

3.1. Dossier - Nouvelles procédures

Aucune proposition

3.2. Cas-002

Aucune proposition

4. Ressources psychologiques - Covid

Aucune proposition

5. Sociopolitique

5.1. Dossier - Forum jeunesse Île de Montréal

Aucune proposition

5.2. Transition Énergétique Québec

Aucune proposition

6. Résolution de conseil exécutif

Proposition 6.1 : *Considérant : que le contexte d'une association étudiante est différent de celui d'une entreprise ou organisation conservant un conseil d'administration généralement stable;*

Considérant : que la situation évolue rapidement, et que des positions prises par un exécutif passé peuvent rapidement perdre en pertinence, nécessiter des modifications, ou simplement ne pas être partagé par les nouvelles personnes membres du conseil exécutif;

Attendu : qu'il est nécessaire, pour un travail d'équipe cohésif, que chaque personne membre de l'exécutif aille la possibilité de s'exprimer sur les positions adoptées ou sur les processus suivis par le conseil exécutif;

Attendu : que les communication externes au nom de l'exécutif doivent refléter la position de celui-ci, suite à la considération de ses membres et à des résolutions dûment votées;

Il est proposé:

Que : les résolutions d'exécutifs passé ne soient considérées valides que si elles font l'objet de réaffirmation du conseil exécutif présent;

Qu'il soit réaffirmé que : pour qu'une proposition en ligne — via le groupe Facebook de l'exécutif — ne soit approuvée que sous l'appui de chaque personne membre de l'exécutif.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition privilégiée : *Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur le sujet des mandats pères du conseil exécutif.*

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 6.1 :

Considérant : que le contexte d'une association étudiante est différent de celui d'une entreprise ou organisation conservant un conseil d'administration généralement stable;

Considérant : que la situation évolue rapidement, et que des positions prises par un exécutif passé peuvent rapidement perdre en pertinence, nécessiter des modifications, ou simplement ne pas être partagées par les nouvelles personnes membres du conseil exécutif;

Attendu : qu'il est nécessaire, pour un travail d'équipe cohésif, que chaque personne membre de l'exécutif aille la possibilité de s'exprimer sur les positions adoptées ou sur les processus suivis par le conseil exécutif;

Attendu : que les communication externes au nom de l'exécutif doivent refléter la position de celui-ci, suite à la considération de ses membres et à des résolutions dûment votées;

Il est proposé:

Que : les résolutions d'exécutifs passé ne soient considérées valides que si elles font l'objet de réaffirmation du conseil exécutif présent;

Qu'il soit réaffirmé que : pour qu'une proposition en ligne — via le groupe Facebook de l'exécutif — ne soit approuvée que sous l'appui de chaque personne membre de l'exécutif.

**Pour : 0 Contre : 5 Abstentions : 2
REJETÉE À MAJORITÉ**

Proposition 6.2 : Que la personne responsable aux affaires administratives soit mandatée de créer un document concernant toutes les positions du conseil exécutifs pérenne dans l'objectif de les rendre dispo et de permettre leur réaffirmation, modification ou révocation.

Dûment proposé, dûment appuyée

Proposition d'amendement 6.2.1 : Que l'on ajoute le que suivant : Que l'on ne considère que les mandats datant d'au moins l'automne 2014.

Dûment proposé, dûment appuyée

Proposition de sous-amendement 6.2.1.1 : Que l'on remplace l'amendement par le passage suivant : Que le document remonte jusqu'à 2014 pour les résolutions considérées.

Dûment proposé, dûment appuyée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sur l'amendement 6.2.1 : Que l'on ajoute le que suivant : Que le document remonte jusqu'à 2014 pour les résolutions considérées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sur la principale 6.2 :

Que la personne responsable aux affaires administratives soit mandatée de créer un document concernant toutes les positions du conseil exécutifs pérenne dans l'objectif de les rendre disponibles et de permettre leur réaffirmation, modification ou révocation.

Que le document remonte jusqu'à 2014 pour les résolutions considérées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Liens SVE

Proposition privilégiée : Que l'on soit en pause pour 10 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 7.1 : Que l'on reconsidère la proposition suivante prise en conseil exécutif le 2019-02-06 :

Considérant les multiples invitations à des rencontres informelles faites par l'administration de l'UQAM;

Considérant l'absence d'ordre du jour qui nous permettrait de se préparer aux rencontres;

Considérant le fait que se préparer et assister à ces rencontres demande beaucoup de temps au.x représentant.e.s étudiant.s;

Considérant le fait qu'il existe des instances de concertation de la communauté étudiante déjà mises en place et que ces dernières offrent même une compensation monétaire au.x représentant.e.s étudiant.e.s;

Considérant que l'absence d'une quelconque forme de procès verbal lors de ces rencontres informelles nous semble être un manque clair de désir de redevabilité et de transparence venant de la part de l'administration de l'UQAM;

Considérant plusieurs mandats d'assemblée générale de l'AFELC qui appellent au boycott et même à la perturbation des instances de décision de l'UQAM advenant certains cas de figure;

Considérant la position similaire de plusieurs autres associations facultaires à cet égard;

Que l'exécutif de l'AFELC boycotte les rencontres informelles convoquées par l'administration de l'UQAM et invite ses représentant.e.s élu.e.s à faire de même.

Que l'exécutif de l'AFELC réponde à ces invitations par cette proposition.

Que l'exécutif de l'AFELC invite ses membres à se doter d'un mandat d'assemblée générale affirmant leur désir d'être représenté.e.s, face à l'administration de l'UQAM, dans des instances officielles qui offrent une rémunération au.x représentant.e.s et desquelles ressort un procès verbal permettant une plus grande redevabilité ainsi que davantage de transparence.

Que l'exécutif de l'AFELC invite toutes les autres associations et les syndicats de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire afin de former un front unitaire face à l'administration.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition privilégiée : Appel de la décision du praesidium d'accepter cette proposition.

L'appel tombe faute d'appui.

Proposition privilégiée : *Que l'on lève l'article 17 : Reconsidération du code de procédure.*

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la principale 7.1 : Que l'on reconsidère la proposition suivante prise en conseil exécutif le 2019-02-06 :

Considérant les multiples invitations à des rencontres informelles faites par l'administration de l'UQAM;

Considérant l'absence d'ordre du jour qui nous permettrait de se préparer aux rencontres;

Considérant le fait que se préparer et assister à ces rencontres demande beaucoup de temps au.x représentant.e.s étudiant.s;

Considérant le fait qu'il existe des instances de concertation de la communauté étudiante déjà mises en place et que ces dernières offrent même une compensation monétaire au.x représentant.e.s étudiant.e.s;

Considérant que l'absence d'une quelconque forme de procès verbal lors de ces rencontres informelles nous semble être un manque clair de désir de redevabilité et de transparence venant de la part de l'administration de l'UQAM;

Considérant plusieurs mandats d'assemblée générale de l'AFELC qui appellent au boycott et même à la perturbation des instances de décision de l'UQAM advenant certains cas de figure;
Considérant la position similaire de plusieurs autres associations facultaires à cet égard;

Que l'exécutif de l'AFELC boycotte les rencontres informelles convoquées par l'administration de l'UQAM et invite ses représentant.e.s élu.e.s à faire de même.

Que l'exécutif de l'AFELC réponde à ces invitations par cette proposition.

Que l'exécutif de l'AFELC invite ses membres à se doter d'un mandat d'assemblée générale affirmant leur désir d'être représenté.e.s, face à l'administration de l'UQAM, dans des instances officielles qui offrent une rémunération au.x représentant.e.s et desquelles ressort un procès verbal permettant une plus grande redevabilité ainsi que davantage de transparence.

Que l'exécutif de l'AFELC invite toutes les autres associations et les syndicats de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire afin de former un front unitaire face à l'administration.

Proposition privilégiée : *Que l'on soit en soit en pause pendant 10 minutes.*

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la principale 7.1 : *Que l'on reconsidère la proposition suivante prise en conseil exécutif le 2019-02-06 :*

Considérant les multiples invitations à des rencontres informelles faites par l'administration de l'UQAM;

Considérant l'absence d'ordre du jour qui nous permettrait de se préparer aux rencontres;

Considérant le fait que se préparer et assister à ces rencontres demande beaucoup de temps au.x représentant.e.s étudiant.s;

Considérant le fait qu'il existe des instances de concertation de la communauté étudiante déjà misent en place et que ces dernières offrent même une compensation monétaire au.x représentant.e.s étudiant.e.s;

Considérant que l'absence d'une quelconque forme de procès verbal lors de ces rencontres informelles nous semble être un manque clair de désir de redevabilité et de transparence venant de la part de l'administration de l'UQAM;

*Considérant plusieurs mandats d'assemblée générale de l'AFELC qui appellent au boycott et même à la perturbation des instances de décision de l'UQAM advenant certains cas de figure;
Considérant la position similaire de plusieurs autres associations facultaires à cet égard;*

Que l'exécutif de l'AFELC boycotte les rencontres informelles convoquées par l'administration de l'UQAM et invite ses représentant.e.s élu.e.s à faire de même.

Que l'exécutif de l'AFELC réponde à ces invitations par cette proposition.

Que l'exécutif de l'AFELC invite ses membres à se doter d'un mandat d'assemblée générale affirmant leur désir d'être représenté.e.s, face à l'administration de l'UQAM, dans des instances

officielles qui offrent une rémunération au.x représentant.e.s et desquelles ressort un procès verbal permettant une plus grande redevabilité ainsi que davantage de transparence.
Que l'exécutif de l'AFELC invite toutes les autres associations et les syndicats de l'UQAM à se doter d'un mandat similaire afin de former un front unitaire face à l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. S&R et structure de financement

Proposition privilégiée : Que l'on mette en dépôt le point 8. S&R et structure de financement.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Un mois pour moi

Proposition 9.1 :

Que l'on achète 2 livres de Sophie Maffolini, jusqu'à concurrence de 70\$, à faire tirer à sa conférence du 12 novembre.

Que l'on achète une carte cadeau de 50\$ d'un magasin de jeux québécois à faire tirer lors de l'atelier de jeu château aventure.

Que l'on demande 500\$ à la faculté des communications pour financer nos activités Un mois pour moi

Que l'on prenne maximum 600\$ dans la case budgétaire « socioculturelle » pour l'activité Un mois pour moi

Que l'on fasse un visuel de remerciement avec ceux et celles qui collaborent avec l'AFELC lors du projet Un mois pour moi.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement : Que l'on modifie le deuxième QUE pour que ce ne soit pas une carte cadeau, mais bien un jeu d'une valeur de 50\$ et qu'il soit acheté dans une boutique québécoise.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 9.1 : Que l'on achète 2 livres de Sophie Maffolini, jusqu'à concurrence de approximativement 70\$, à faire tirer à sa conférence du 12 novembre.

Que l'on achète un jeu d'une valeur approximative de 50\$ d'un magasin de jeux québécois à faire tirer lors de l'atelier de jeu château aventure.

Que l'on demande approximativement 500\$ à la faculté des communications pour financer nos activités Un mois pour moi.

Que l'on prenne approximativement 600\$ dans la case budgétaire « socioculturelle » pour l'activité Un mois pour moi.

Que l'on fasse un visuel de remerciement avec ceux et celles qui collaborent avec l'AFELC lors du projet Un mois pour moi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CVE

Proposition privilégiée : Que l'on ferme la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée à 21h04

11. Procédures de fermeture

11.1. Varia

11.2. Levée